



communiqué

Date **Le 21 janvier 1994**

N° 11

Pour publication

MM. MACLAREN ET TOBIN SE RÉJOUISSENT QUE LA FRANCE AIT MODIFIÉ SES EXIGENCES QUANT À LA DÉSIGNATION DES PÉTONCLES CANADIENS

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, et l'honorable Brian Tobin, ministre des Pêches et des Océans, ont salué aujourd'hui la dernière décision de la France concernant la désignation des pétoncles canadiens vendus sur le marché français.

Le gouvernement français permettra que les pétoncles écaillés d'origine canadienne commercialisés en France soient désignés «noix de Saint-Jacques» (*Placopecten magellanicus*) plutôt que «noix de pétoncles» et ce, jusqu'au 31 décembre 1995. Cette dernière désignation projette une image inférieure sur le marché français et entraîne une baisse de prix.

Annoncée la semaine dernière, cette décision de la France marque l'aboutissement de nombreuses discussions bilatérales et de consultations dans le cadre du processus de règlement des différends de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

«Nous accueillons cette décision avec satisfaction, car elle évitera à nos exportateurs de pétoncles d'avoir à subir une baisse de prix sur le marché français, a déclaré M. MacLaren. Nous continuerons toutefois d'insister auprès du gouvernement français afin que cette désignation devienne permanente.»

«Nous avons consulté l'industrie canadienne de façon régulière et sommes convenus que, contrairement à «noix de pétoncles», la désignation «noix de Saint-Jacques» est acceptable, a indiqué pour sa part M. Tobin. Je suis résolu à faire en sorte que notre industrie de la pêche de la côte atlantique, déjà fortement éprouvée, n'ait pas à souffrir de barrières tarifaires injustifiées après 1995», a-t-il ajouté.

Depuis 1945, les pétoncles canadiens écaillés se vendaient sur le marché français sous la désignation «noix de coquilles Saint-Jacques» ou «noix de Saint-Jacques». En mars 1993, la France a pris un décret en vertu duquel ils devaient désormais être désignés «noix de pétoncles». Le prix du marché des pétoncles vendus sous cette dernière désignation est plus bas de